

Décision

Générale

colonial

Décision n° 828/PERS portant nomination, à titre intérimaire, du chef du Service d'Etat de l'Aviation civile et ordonnateur délégué

n° 828/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
14 août 1973

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro
25 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Jacques Canitrot, ingénieur des études et de l'exploitation de l'Aviation civile, chef du Service, de la Navigation Aérienne est, pour compter du 14 août 1973. cumulativement avec ses fonctions et à titre intérimaire et pendant la durée du congé de M. Greminger, nommé chef du Service d'Etat de l'Aviation civile et ordonnateur-délégué des dépenses et recettes du budget de l'Etat relevant du : 1° Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du logement et du tourisme (dépenses de personnel du service de l'infrastructure) ; 2° Ministère des Transports – Secrétaire général à l'aviation civile (dépenses de personnel et de matériel.)

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

G. THIERCY.